

RECOMMANDEE - EXPRES

Monsieur le Directeur  
de la clinique psychiatrique  
de Bel-Air

1224 CHENE-BOUGERIES

17 juin 1980

ND/yr

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous informer que Monsieur Alain URBAN, hospitalisé à la clinique psychiatrique de Bel-Air, m'a chargé de la défense de ses intérêts.

Mon mandant m'expose ce qui suit :

Il a été hospitalisé, par entrée non volontaire, samedi 14 juin 1980. Depuis cette date, il est enfermé en cellule d'isolement.

Je me suis entretenu avec Monsieur URBAN en date du 17 juin 1980 et j'ai pu constater qu'il considérait sa situation de manière extrêmement lucide.

Tout particulièrement, Monsieur URBAN ne supporte pas d'être isolé en cellule, sans vêtements, et dans les conditions que vous connaissez, qui sont contraires aux exigences de l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme.

Je vous demande en conséquence de mettre fin avec effet immédiat au placement de Monsieur URBAN en cellule d'isolement.

Par ailleurs, Monsieur URBAN demande sa sortie de l'établissement dans les meilleurs délais.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Nils de Dardel, avocat